

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la vie dans les petites villes, la préservation et le développement de la vie locale par la décentralisation, la coopération intercommunale et la péréquation fiscale, le désenclavement par l'amélioration des moyens de communication et l'aide aux entreprises, Chinon, le 12 septembre 1991.

Monsieur le président,

- monsieur le maire,

- mesdames, messieurs,

- Vous me présentez votre association avec une certaine modestie. Au demeurant le titre indique bien ce que vous entendez être. Vous avez employé des initiales, mais je crois les avoir comprises : "Les Petites Villes de France".

- Mais quand vous me parlez, vous devriez avoir plus de superbe, car si j'étais encore maire de la ville que j'ai dirigée pendant 22 ans, je ne vous aurais pas demandé l'adhésion aux petites villes de France, parce que Château-Chinon était peut-être trop légèrement au-dessous de 3000 habitants. Et de ce fait, je vous considère avec respect, un peu impressionné devant les gestionnaires de 3000 à 20000 habitants. Je n'ai rien oublié du temps où j'étais moi-même gestionnaire d'une petite ville de France, chef-lieu d'un canton pauvre avec des petites communes de France, quelques-unes des 34000, après avoir passé une enfance pour l'essentiel dans une plus petite commune encore puisqu'elle n'avait que 150 habitants.

- Vous avez vous-mêmes dressé une sorte de tableau de ce que représentent les petites villes appelées à adhérer à votre association. Vous avez dit 25 %, je crois, de la population. C'est déjà considérable, surtout dans un pays comme le nôtre qui est un pays qui se développe, y compris sa population qui pourrait être encore plus importante. Mais notre pays figure tout de même encore parmi les deux pays d'Europe où la démographie est la plus forte. C'est pourquoi nous atteignons 58 millions d'habitants. Et en raison des courbes des naissances, avant la réunification de l'Allemagne, les démographes estimaient qu'en l'espace de 20 ans les deux populations se rejoindraient l'une descendant et l'autre, la nôtre, s'accroissant.

- Vous êtes donc une large partie de la France. Vous en êtes les élus, vous en connaissez les difficultés, les modes de vie, la façon d'être, la façon de s'y exprimer, le type de relations humaines. Et j'ai toujours eu, en ce qui me concerne une sorte de préférence pour les zones de civilisation française où l'on pouvait garder un dialogue, où l'on se connaissait, où, lorsque l'on se parle on peut situer ceux qui sont originaires du coin à travers les générations, puis ceux qui sont venus plus récemment et sont parfaitement répertoriés, intégrés, dont on connaît le nom mais aussi le prénom. Il y a une relation humaine directe qui donne aux affaires que vous avez à traiter une tout autre signification, un tout autre contenu humain que dans les villes plus importantes. Ces dernières exercent une attraction immense en raison des moyens dont elles disposent et aussi du besoin qu'ont eu beaucoup de Français, trop longtemps abandonnés dans leur

aussi du besoin qu'ont eu beaucoup de Français trop longtemps abandonnés dans leur campagne, dans leur canton, dans leur petite ville, sans connexion, sans communication, qui paraissaient des trous perdus.\

Notre jeunesse, surtout au lendemain de la dernière guerre mondiale, est allée massivement vers les endroits comme les grandes banlieues où il y avait des annonces de films au néon, de la lumière dans les rues, où l'on trouvait des lieux de rassemblement tandis que nos communes se vidaient de leurs fonctionnaires, de leur justice de paix, de leur encadrement traditionnel.

- Songez que lorsque j'ai été élu conseiller général pour la première fois, je suis resté 32 ans, c'était en 1949, il n'y avait pas d'électricité, il n'y avait pas d'adduction d'eau. Les routes soumises à un pays très rude où le gel et les rigueurs de l'hiver faisaient que l'on se retrouvait au printemps avec une destruction de tout ce qui pouvait rester du bitume.

- Comment voulez-vous vivre là ? Les gens partaient, les gens sont partis et un immense appauvrissement a condamné notre pays à choisir la grande ville, non organisée, anarchique, qui n'était pas encore un lieu de civilisation, dans laquelle il n'existait aucune société véritablement organique, tandis que disparaissait le type de sociétés dans lesquelles nous avons vécu. Je parle de ma génération, celle où ont vécu nos parents à travers les siècles.

- Ce sont donc vos communes et vos villes qui ont permis et qui permettent, plus aujourd'hui qu'hier, de fixer cette population, de l'intéresser, de la mobiliser pour des actions collectives, de prendre part à la vie de la France et non plus de se sentir comme rejeté de tout progrès et de toute vie en commun. Beaucoup d'éléments, de progrès techniques sont intervenus, bien entendu. C'est vrai que l'on n'a pas toujours gardé la petite ligne de chemin de fer, c'est vrai que les cars n'ont cessé de parcourir toutes nos routes quand c'était difficile, mais en même temps, la radiodiffusion, la télévision sont arrivées jusque là. Je vais dire tant mieux, c'est une bonne chose que de disposer de cet instrument à la condition, bien entendu, d'en disposer. C'est une autre affaire.\

Vous êtes donc pour la France un facteur de civilisation déterminant. Indépendamment de l'amitié que j'éprouve pour Yves Dauge et des relations déjà anciennes qui m'unissent à Martin Malvy, ce n'est pas simplement une rencontre d'amitié, non, c'est une rencontre que je voudrais utile, devant les Français qui seront informés. Je désirais vous rencontrer. Lorsqu'il m'a été proposé de venir à Chinon, j'ai tout de suite accepté. Ayant beaucoup circulé en France, je connais bien, on peut le dire, notre pays et pourtant je n'étais jamais venu à Chinon. Vous avez évoqué des souvenirs historiques. Vous avez parlé de l'histoire des hauts faits, vous avez abordé l'histoire littéraire, l'histoire artistique, l'histoire d'un paysage, l'histoire d'une tradition, de cette forme de civilisation dont je vous parlais, de la Touraine, du Poitou. Vous auriez pu m'en parler deux heures, sans que j'éprouve le moindre ennui. On sent à quel point une petite ville comme celle-ci est grande de richesses de toute sorte. Elle n'est pas la seule dans son environnement. J'entendais des noms prestigieux circuler dans vos bouches tout à l'heure, quand vous me parliez de Richelieu par exemple et de combien d'autres... Ce sont des petites villes, mais c'est notre histoire.

- C'est à travers ces villes, ces lieux que s'est constitué l'humus qui veut qu'aujourd'hui la France ait su traverser les siècles, son premier millénaire. La France est l'un des quatre premiers pays-nation dans la chronologie de l'Europe avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Mais aussi le premier pays qui se soit doté d'une structure nationale autour d'un Etat. Vous avez cité Philippe-Auguste. Cette victoire de Philippe-Auguste sur Jean sans Terre, c'était la victoire d'une partie de la noblesse de l'époque qui se disait française sur une autre partie de la noblesse qui se disait au même titre française et qui l'était, et qui au hasard des choses est devenue anglaise.

- Oui, c'était l'affirmation d'une identité propre à la France. A mon avis, notre histoire a vraiment pris forme à partir de Bouvines en 1214, je crois, ou en 1205 - je n'ai pas révisé mon histoire avant de venir vous voir -. Et l'histoire de Jeanne d'Arc et du Dauphin, c'est une histoire extraordinaire. On y retrouve la mystique, la foi dans la dynastie, l'amour de la France, le redémarrage du combat pour son unité et sa grandeur. Vraiment, venir célébrer les petites villes à Chinon, je pense que de votre part c'était un bon choix.

- J'ai dit à M. Dauge d'ailleurs que je reviendrai. Mais je ne vous préviendrai pas mesdames et

messieurs. Je vous prie de m'en excuser. D'abord parce que je ne voudrais pas vous déranger. Ensuite parce que flâner à travers les rues d'une petite ville de France ne supporte pas naturellement la convocation de la population, ni des représentants des pouvoirs publics, sans vouloir en quoi que ce soit les dédaigner. Rien ne vaut la flânerie entre Rabelais, Ronsard et Balzac et sans doute quelques autres plus modernes.\

Alors de quoi voulez-vous parler ? Eh bien de votre utilité, de ce que vous ressentez comme une utilité pour vous d'abord, pour ceux qui vous ont élu, mais aussi pour le pays. J'ai eu à m'occuper il n'y a pas si longtemps de problèmes aigus qui restent difficiles, souvent douloureux. Celui du tissu social urbain, davantage encore celui des banlieues, des grands centres. J'ai pu m'exprimer dans la commune banlieue de Lyon qui s'appelle Bron et là nous avons rebâti toute une conception de la ville, pour tenter de reconquérir, au profit d'une société organisée et respectueuse de la dignité humaine, ces immenses zones abandonnées, où se réfugient tous ceux que la société laisse de côté, les condamnant au désespoir, donc à la révolte. Ce dont on devrait s'étonner, ce n'est pas de la révolte mais des conditions qui mènent à la révolte. Alors nous nous sommes attaqués au problème.

- Michel Delebarre était alors ministre des transports, avec quelque 120000 ou 150000 fonctionnaires sous ses ordres. Je lui ai dit : "Est-ce que vous voulez vous occuper d'un ministère où il n'y a personne ?" C'est généralement une proposition médiocrement accueillie, je ne sais pas pourquoi d'ailleurs mais c'est comme cela. Le goût du pouvoir... il a tout de suite dit oui et a donc démarré en tant que ministre de la ville. Mais il ne s'agissait pas d'être ministre de la place de la Concorde ou de la place Belcour à Lyon, du centre de Tours, non il s'agissait pour lui d'être ministre des quartiers misérables où s'échauffent toutes les passions, où naissent tous les désespoirs, où se développe la violence.

- Et je crois que, depuis ce jour-là, on a fait des progrès. Je ne dis pas qu'on a réglé un problème qui vise quelque 400 quartiers en France, non point que ces 400 quartiers soient tous des points chauds, mais enfin, à tout moment on peut s'attendre à ce que les conflits sociaux issus d'une civilisation en déshérence, avec l'attraction qu'exercent ces quartiers pour tous ceux qui, à travers le monde, viennent chercher en France, souvent d'une façon illégale qui n'est pas acceptable, un refuge, peut-être une espérance. Ils n'y retrouvent souvent ni refuge ni espérance. Pourtant ils sont là. Que pouvait-on faire ? C'est ainsi que le ministère de la ville avec Michel Delebarre, ministre d'Etat aujourd'hui présent dans cette salle, s'est élargi à l'aménagement du territoire avec son secrétaire d'Etat André Laignel, député-maire de l'Essonne et aussi de cette petite province puisqu'il gère une ville de l'Indre.\

Alors la conception s'est élargie. Oui la ville, oui le quartier urbain, oui la banlieue triste, monotone, mal conçue, tout cela c'était une priorité qui nous prenait à la gorge. Une priorité parfaitement délaissée non pas depuis dix ans, mais depuis toujours, la construction dans ces villes étant abonnée au seul goût du profit. Vous imaginez bien que ceux qui vivent du profit ne se sont pas préoccupés du confort ou du bonheur humains. Alors on s'est soucié de l'aménagement du territoire : on a lié la ville, la banlieue, les villes de banlieue, les périphéries, les grands centres et puis le reste du territoire y compris, assurément, les villes de 3000 à 20000 habitants et, plus encore, l'espace rural. Il faut désormais que l'on ait des conceptions, des plans, des prévisions pour l'ensemble de ces problèmes, je dois dire pour le territoire français. Comment harmoniser ? Il ne s'agit pas de donner la primeur à la ville, il ne s'agit pas non plus de transformer les banlieues en lieux résidentiels, ce qui serait désirable mais qui ne peut se réaliser ni très facilement ni très rapidement. Pendant ce temps, il y a l'espace rural qui se vide ou qui s'est vidé, il y a toutes vos petites villes qui souffrent souvent de leur isolement. Bien entendu sur cet espace rural, il y a le monde rural, le monde rural autour de l'agriculture, l'agriculture qui remplit une fonction économique, une fonction de préservation du patrimoine, une fonction humaine. Et il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs en France aujourd'hui par rapport à l'époque de ma jeunesse.

- Mais vous savez les choses sont durables, les structures s'imposent à travers le temps et ce monde rural, réduit à quelques millions d'habitants, continue d'espérer une société beaucoup

plus large. Nous sommes presque tous fils et petits-fils de paysans ou de ruraux. Nous n'avons pas du tout oublié la façon de raisonner du père et du grand-père, la façon dont la maison a été construite, quand on a une maison, la façon dont on marche sur les chemins de terre, la manière dont on sait tout ça. Et alors que cette vision a pratiquement disparu, la réalité continue de s'imposer à l'esprit, je dirai que ce type de société, de paysage est encore inscrit profondément dans les mémoires collectives. C'est dire qu'il faut tenir le plus grand compte de ce monde rural, facteur d'une civilisation qui continue d'être déterminante et prédominante en France. On compte que bientôt il y aura 8 Français sur 10 citadins et où les 2 sur 10 continueront pratiquement d'inspirer - et j'allais dire heureusement ! - les façons d'être, c'est-à-dire le type de relations humaines.

- L'on voit de quelle façon dans les grandes villes on reconstitue des places un peu rondes, on évite que les automobiles viennent trop y pénétrer, des mairies de progrès mettent des bancs. On vient s'asseoir sur ces bancs, c'est fait pour ça. On voit à partir de là des gens qui jouent aux cartes, puis à côté des gens qui jouent aux boules, et puis s'anime tout le quartier. Les gens - moi j'aime bien écouter cela, je me promène beaucoup - ont souvent le même accent. Il faut qu'ils se retrouvent. Ils ont besoin de reconstituer un petit centre en somme dans la grande ville, ils reconstituent des petites villes et s'ils ne parviennent pas à les reconstituer, ils se sentent perdus.\

Nous n'avons pas seulement à préserver ce qui est, nous avons aussi à reconstituer ce qui tend à disparaître. Je pense à la crise de l'agriculture. Terrible crise qui naturellement ne frappe pas toutes les catégories d'agriculteurs, qui frappe surtout les éleveurs, bovins, ovins, caprins. Oui ce sont surtout ceux-là. Mais c'est à tour de rôle. Il n'y a pas si longtemps, c'étaient les viticulteurs, aujourd'hui ils n'ont pas trop à se plaindre, en dépit des méfaits de la gelée au début de cette année. Cette situation, je la connais bien. J'en parle parce que j'ai déjà fait le tour des préoccupations de Chinon, et parce que j'ai encore un de mes frères, exploitant agricole et viticulteur, alors je sais exactement les années où il a envie de manifester, et les années où il ne le fait pas. L'année dernière pour rien au monde il n'aurait perdu une après-midi à manifester dans les rues de la ville. Cette année, ma foi, malgré tout, 20 % de la production annuelle, ce n'est pas brillant mais cela permet d'écouler les stocks... Si cela durait quelques années, on le retrouverait dans la rue. Je ne veux pas parler des viticulteurs car je suis sûr qu'il y en a pas mal à Chinon qui connaissent ce métier beaucoup mieux que moi. Mais je pense que pour les céréaliers, l'année a été bonne. Cela m'ennuie de leur dire ça, je suis sûr que je leur fais de la peine... Dire à un agriculteur que cela a bien marché cette année, c'est s'exposer... Enfin, je l'ai dit ici, dans une petite ville, donc pas tellement chez les agriculteurs et vous oublierez aussitôt mon propos. En revanche, les éleveurs (c'est un problème européen, non pas un problème français) sont aujourd'hui frappés par une crise d'une ampleur peut-être sans pareille au travers des dernières décennies. Or, ceux là n'habitent pas les plaines - il y a certes quelques belles plaines d'embouche - mais habitent surtout les pays de demi-montagne.

- Ils sont nombreux et il faut bien qu'ils continuent de vivre dans leurs petites villes de France. Et si la vie de l'agriculture s'assèche et disparaît, si les jeunes ne peuvent pas s'installer, faute de pouvoir disposer d'une situation durable, si vous perdez les agriculteurs, mesdames et messieurs, que deviendront vos petites villes ?

- C'est un très grand souci pour moi parce qu'il me semble que le moment est venu - d'ailleurs on s'y attaque, Jacques Delors m'en parlait encore très récemment - de changer la politique agricole européenne. Il faut qu'elle change de pied, qu'elle fasse autrement, qu'elle change de méthodologie. Sans quoi nous ne sortirons pas de la crise et on connaîtra des moments de désespoir qui se traduiront - d'ailleurs on en voit ici et là en France - par des colères subites qui ne sont jamais inspiratrices de bonne solution.\

Donc, vous avez besoin du monde rural, vous êtes pour partie le monde rural, vous, artisans, commerçants qui vivez de l'agriculture. Mais l'agriculture a besoin de vous. Donc il faut constituer autant de petits pôles d'attraction autour desquels il faut développer un réseau important de tissu très serré qui permettra à l'un et à l'autre, la petite ville et la campagne, de s'épauler pour constituer ou maintenir un pays vivant. C'est cela l'aménagement du territoire, avec toutes ces

constituer ou maintenir un pays vivant. C'est cela l'aménagement du territoire, avec toutes ses spécificités que je ne peux pas énumérer parce que la vie est tout à fait différente selon que l'on se trouve dans un pays minier ou dans un port de l'atlantique. Mais toutes les variétés sont là. C'est le rôle de M. Delebarre et M. Laignel. Si la France, qui est un pays vaste pour le nombre de ses habitants - il y a encore beaucoup d'espace libre - a l'intelligence d'aménager son territoire, on n'imagine pas les bienfaits que nous en tirerons.\

Il faut employer un certain nombre de procédés et en tout premier lieu celui de la décentralisation. Je l'ai voulue cette loi-là. Et je vois bien à travers les années ce qui va, ce qui ne va pas, ce qui aurait pu aller mieux, ce qui dépasse aussi nos premières espérances, et je considère que la décentralisation est une des lois les plus importantes, une des réformes de structure les plus profondément durables qui aient été décidées depuis les années 1980.

- Nous ne serons dans une véritable démocratie que lorsque chaque citoyen, chaque citoyenne, chaque être humain conscient pourra, autant qu'il est possible, décider lui-même ce qui est bon ou ce qui est mauvais, pour lui et pour sa famille.

- Décentraliser. Faire que les élus qui représentent la population et puis aussi les associations de toutes sortes, de tous les groupes humains, puissent disposer d'un pouvoir et que ce pouvoir ne soit pas confisqué. Il faut un Etat, mais sans centraliser à l'excès comme cela a toujours été la tendance en France. C'est dans notre tempérament, cela a commencé, à mon avis, avec Charles VII, grâce à Jeanne d'Arc. C'est Philippe-Auguste qui a institué dans sa tour du Louvre le sceau de France et pas une loi n'était valable s'il n'y avait pas le sceau. C'était déjà la centralisation. Elle était bien nécessaire. Et si j'avais vécu à cette époque, j'aurais été pour. C'est ensuite Charles VII qui, beaucoup plus que Louis XI, contrairement à ce qu'écrivent les historiens, a de plus en plus développé les administrations des finances et de l'armée, pour en finir avec les bandes qui pillaient le pays. Je pense qu'il a bien fait. Enfin là je m'exprime au nom des ministres qui éprouvent souvent quelque peine à obtenir ce qu'ils désirent auprès du ministère du budget. Et puis il y a eu Colbert. Et puis Bonaparte. J'allais dire le pire ou le meilleur de tous ! De ce point de vue plutôt le pire ! Et avant Bonaparte, les Jacobins, qui avaient besoin de sauver la République et qui ont été obligés de lutter contre les tendances centrifuges de quelques provinces attachées au régime ancien. Donc la tradition s'est poursuivie, elle s'est poursuivie pendant la IIIème République et elle s'est poursuivie pendant la IVème.

- Alors nous avons nos préfets. J'étais ministre de l'intérieur moi-même à cette époque. Dans l'intervalle j'ai été élu moi-même maire, conseiller général, président du Conseil général et je suis resté trente-cinq ans élu local. Je trouvais un peu bizarre cette situation qui voulait que des maires parfaitement éduqués - même s'ils n'avaient pas d'instruction - pleins de finesse, de connaissances, d'expériences, de sagesse, étaient là comme l'étaient les populations tribales du Centre-Afrique devant le gouverneur gallonné. Ce n'était pas digne de la France. Il fallait décentraliser, mais laisser aux préfets et aux sous-préfets un rôle éminent. Aujourd'hui ce rôle est parfois menacé par un besoin de décentralisation, c'est-à-dire de pouvoir excessif, chez beaucoup d'élus locaux. L'Etat doit garder son rôle qui est celui de maintenir l'unité française et d'être porteur de fortes traditions structurelles. Il n'empêche que, dans tous les domaines de la vie quotidienne, les élus ont une capacité suffisante pour ne pas avoir de permission à demander avant d'agir. Il fallait en finir avec une bureaucratie qui était d'abord centralisée sur le chef-lieu de département mais qui finalement remontait à Paris. On a donc fait la loi de décentralisation.\ Cette loi est bonne. Elle présente quelques aspects défectueux. C'est normal, toute oeuvre humaine doit être améliorée. Quelquefois je m'inquiète de la politique des permis de construire, je m'inquiète de ce rapport de faiblesse dans lequel se trouve le maire face aux promoteurs immobiliers... Il faudrait peut-être voir un peu comment les choses se passent.

- Mais, d'une façon générale, la décentralisation est bénéfique à la France, elle a développé le sens des responsabilités, elle a démultiplié les centres de décisions, les centres de pouvoir. Vous êtes, aujourd'hui, mesdames et messieurs, les maires ou les représentants des collectivités locales, entre 3000 et 20000 habitants, vous êtes des gens responsables. Je ne parle pas des présidents du Conseil général qui sont devenus les seigneurs, ce sont les nouveaux ! Puisqu'ils disposent de crédits importants, très importants et que ce sont ces assemblées qui les

redistribuent. Cela valait mieux, cela vaut mieux que de faire monter et descendre ce qu'on appelait les subventions au gré de l'influence. Un conseiller général connaissait vaguement un ministre ou un directeur d'administration. On voyait se dresser ici un bâtiment plutôt que là. Ce n'était pas bien. C'était finalement du favoritisme. On peut davantage gérer avec la loi de décentralisation.

- Bien entendu, je souhaite que les présidents du Conseil général et que les présidents de régions ne deviennent pas, chacun pour soi, des petits "Colbert" ou des petits "Napoléon Bonaparte". Il y a une tendance ! Pas ici certainement, mais il y a une tendance. Parce que ceux qui sont là aussi, les cantons et les communes, les vôtres, eh bien eux aussi doivent profiter de la décentralisation. Ce n'est pas fait simplement pour vingt-deux présidents de régions et une centaine de présidents du Conseil général. Ils l'ont très bien compris, mais cela va quelques fois un peu lentement.

- Il faut donc continuer de décentraliser. Et moi je suis partisan d'accroître la décentralisation dans d'autres domaines. Je suis très fidèle à la notion de l'Etat. Je ne laisserai jamais passer ce qui pourrait dissoudre le corps essentiel et central de la vie de la France. Mais à côté de cela, enfin, à une époque où la communication est instantanée, où le téléphone lui-même commence à devenir une machine vieillotte, comment a-t-on encore besoin de toute cette série d'intermédiaires avec des ordres qui font des circuits impossibles pour monter, pour redescendre et qui s'arrêtent en chemin.\

Je voudrais que l'on se modernise davantage par une conception encore plus audacieuse et plus ferme de la décentralisation autour de la structure centrale qu'est celle de l'Etat.

- Des initiatives comme la vôtre vont nous y aider. Cette prise de conscience dont vous êtes aujourd'hui les témoins et les porteurs sera un atout très important pour savoir ce qui doit être l'apanage - non pas le monopole - de la Nation représentée par l'Etat et par ceux que le peuple désigne pour servir l'Etat et par les gouvernements, eux-mêmes représentatifs des assemblées parlementaires. Sans vouloir vous dicter les travaux à faire, je pense que vous devriez vous-mêmes vous attacher beaucoup à cette question. Comment parfaire la décentralisation sans développer exagérément les tendances qui, toujours, depuis que la France existe, ont essayé de déchirer le corps unique ?

- Alors développez, mesdames et messieurs, votre coopération communale. On va vous y aider par des mesures fiscales. Vous avez remarqué qu'en général lorsque l'on veut faire quelque chose de nouveau, on commence par dire "prenons des mesures fiscales, en diminuant les impôts". Mais l'on ne sait pas ensuite comment le ministre des finances se débrouillera pour répondre à toutes demandes que vous nous adresserez : faire des routes, prévoir l'électricité, développer... D'ailleurs c'est très curieux comme dans l'esprit des Français, ces deux besoins semblent tout à fait étrangers l'un à l'autre. Partout où on me dit : "alors comment se fait-il que vous n'avez pas encore construit, bâti, tracé ?". Mais cela coûte beaucoup d'argent. Et l'on enchaîne avec la question suivante : "Comment se fait-il que vous nous demandiez tant d'impôt ?".

- L'Etat cherche à modérer sa pression fiscale puisque les impôts ont baissé au cours de ces dernières années. Mais nos amis des collectivités locales n'ont pas été toujours dans le même sens, soit parce qu'ils ne le voulaient pas, soit parce qu'ils ne le pouvaient pas. Encore aujourd'hui, quand les impôts augmentent, on pense que c'est moi, on ne pense pas que c'est vous. Mais tout cela ne durera pas toujours.

- Les impôts sont trop lourds. Depuis 1973, les prélèvements obligatoires ont augmenté continûment d'un point à peu près par an jusqu'en 1984. Depuis 1984, ils ont baissé, modestement mais continûment de 44,6 % à 43,8 % malgré un petit sursaut en 1987.

- Il faut faire attention à ne pas dépasser ce chiffre ou bien la Nation serait asphyxiée. Enfin des mesures fiscales vont encourager ce travail entre les communes. A Bron j'ai demandé au gouvernement d'établir une péréquation entre les communes les plus riches et les communes les plus pauvres et cela a été fait. Je pense qu'il faut faire la même chose entre les communes comme les vôtres. Il faudra aller vers une sorte d'équilibre ou de péréquation. Je demande au gouvernement - vous m'entendez bien, vous transmettez - de mettre au point un projet de

solidarité financière qui soutiendrait les petites villes et les communes rurales dans leurs projets de développement. Avant le 15 octobre - nous sommes le 12 septembre, il n'y a pas beaucoup de temps - le gouvernement devra présenter un rapport au Parlement sur ce projet.\

Il faut aussi que les modalités d'action de l'Etat puissent se moderniser, on en a grand besoin. Il faut que l'on modernise les services publics, les services de l'Etat. Il faut qu'il y ait de nouvelles perspectives de carrière en particulier pour les fonctionnaires. Il faut qu'ils puissent être plus motivés, qu'ils soient exaltés, passionnés par leur métier. Il faut donc à la fois développer leur propre formation, leur permettre le cas échéant de changer, et de ne pas être toujours attachés au même piquet toute une vie. Qui le supporterait ?

- Alors, sur ce terrain-là, je vais dire, très rapidement, que l'Etat apportera son concours selon quatre lignes directives.

- La première, c'est aider au désenclavement. Bien entendu, il y a des enclavements naturels quand on est au centre d'une zone montagneuse, c'est moins facile pour y aller que de passer par les vallées. Je sais cela, moi qui ait été l'élu du Morvan, où depuis que le monde est monde tout le monde passait par la vallée de la Loire, la vallée de la Seine pour attraper la vallée du Rhône par la Saône. Plus personne ne passait entre les deux, personne ne passait chez moi. La première route qui a traversé, qui est passée d'une vallée à l'autre a été construite en 1847, vous imaginez... Donc les gens du pays que j'ai représentés étaient enclavés. Maintenant, il y a déjà un désenclavement. C'était vrai aussi pour l'Auvergne, tout cela était fait avant que je sois Président de la République.

- Mais, aujourd'hui, les moyens de se désenclaver sont un peu différents de ceux d'hier, il n'y a pas simplement la route, il n'y a pas seulement le chemin de fer, l'autoroute ou le TGV. On ne peut pas s'arrêter partout !.

- A propos du TGV j'ai remarqué d'ailleurs que tout le monde voulait qu'il y ait une gare et que personne ne voulait qu'il y ait de voie. C'est un problème assez difficile à régler. Enfin les ingénieurs de la SNCF y perdent ce qui leur reste de latin !

- Il y a de grandes infrastructures, j'ai cité les autoroutes, le TGV. Le XIème plan aura à préciser le rythme de ces réalisations, les priorités. On parle en particulier des liaisons transversales entre le centre de l'Europe et l'ouest de la France. C'est vrai que la proximité de la gare ou de l'échange euro-autoroutier c'est très important. Mais je répète que les nouvelles technologies de communication pour des implantations industrielles c'est tout un champ moderne formidable qui s'ouvre à nous. Vous pourrez beaucoup plus facilement désormais sortir de votre isolement.\

Il faut désenclaver mais on peut désenclaver tout autrement. Le deuxième point du désenclavement c'est la politique de création d'emplois. Mais là aussi, j'en ai beaucoup parlé à Mme le Premier ministre, il faut que le gouvernement agisse de façon très volontaire dans ce domaine, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres. J'entends souvent critiquer Edith Cresson à tort. Si vous voulez une volonté, vous en avez une là, ce n'est pas tous les jours ! Alors il faut une volonté. Et on sait que près de 40 % des créations d'emplois se font aujourd'hui en région parisienne. Je n'ai rien contre la région parisienne d'ailleurs, mais la région parisienne ne représente quand même que 20 % de la population française. Vous voyez le déséquilibre 40 % - 20 %.

- Il faut donc accentuer le transfert des activités de l'Île de France vers les autres régions, sans tomber dans l'excès contraire. La capitale reste la capitale et tant mieux. Elle a besoin souvent de plus d'aide que les autres mais pas plus qu'il ne le faut. Alors, il faut une mise en valeur un peu plus originale de nos ressources géographiques et humaines.

- L'Etat doit donner l'exemple, organiser le transfert d'un certain nombre de services, d'administrations, d'établissements publics dépendant de lui. Un inventaire complet a été demandé par Mme le Premier ministre à tous les ministères. Et le ministre de la ville et de l'aménagement, le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire auront la responsabilité de présenter au gouvernement d'ici peu un plan d'ensemble de localisation avec un calendrier pour disperser, diffuser l'ensemble de ces services sur l'étendue du pays.

- Vous voyez ce que fait la poste, par exemple, sur 6000 emplois d'administration centrale, 1500

vont aller en province, sur proposition de M. Deirau, sénateur de l'Herault. Le partenariat local de la poste sera renforcé avec les élus qui vont être désormais en même temps co-gérants et responsables du fonctionnement du service. Cela est une bonne réforme.

- Il faut respecter les règles communautaires, nous sommes dans l'Europe. Mais cette action de l'Etat devra s'exercer de telle sorte que dès le mois de mars ou le mois de mai prochain, je me ferai communiquer l'ensemble des réalisations déjà réussies, en tout cas le plan de tout ce qui a été décidé d'une façon irrévocable.

- Les plans me sont souvent indiqués. J'ai noté avec satisfaction qu'en plus des aides traditionnelles accordées à l'implantation de grandes entreprises dans les zones fragiles de notre territoire, le gouvernement avait décidé - ça c'est déjà fait et je vous en remercie - d'étendre les mesures dont je vous parle au plus petit projet. C'est-à-dire que vous allez devenir partie prenante dans cet éclatement heureux et utile de l'ensemble des activités nationales.

- Je voudrais vous indiquer aussi que le gouvernement a prévu au budget de 1992 celui qui va être adopté en 1991 et dont la discussion commence maintenant au mois de septembre, des primes à la mobilité des personnes. Parce que l'on va transférer des services, mais ces services vont être gérés par des hommes, par des femmes qui ont des vies de famille, qui ont des enfants. Les enfants vont à l'école et puis ils sont habitués, ils ont leur amis, ils ont leurs voisins, c'est douloureux pour eux souvent de changer comme cela. Il faut qu'il y ait des primes pour que les personnes suivent leur entreprise sans trop de regret, en tout cas sans que leur budget soit gravement affecté lorsque cette administration, cette entreprise quitte Paris pour la province. Le gouvernement a également préparé des mesures importantes en faveur des petites et des moyennes entreprises et là nous sommes en plein dans le sujet. Dans vos petites communes il y a beaucoup d'artisans, de petites ou moyennes entreprises. Ces mesures seront annoncées par Mme Edith Cresson, lundi 16 à Bordeaux. Je lui en laisse la primeur. Croyez-moi, le plan PME-PMI et un plan important, comme je n'en ai jamais connu, bien que je sois mêlé à la vie politique française depuis pas mal de temps.

Le troisième point, c'est celui de la formation. Il faut former les gens. J'ai rappelé à Troyes, il y a quelques temps combien il fallait reconsidérer le problème de l'apprentissage. C'est une idée chère à Mme Cresson, elle va la mettre absolument en place, croyez-moi. Il en est de même pour l'enseignement par alternance. Le jeune homme ou la jeune fille ou l'enfant qui apprend un métier et qui a besoin en même temps de compléter son bagage intellectuel tantôt sera à l'école, tantôt à l'entreprise. On lui donnera toutes les facilités pour cela, par alternance. Et quand il arrivera à l'âge de femme ou à l'âge d'homme, il sera en mesure de trouver tout de suite une profession au lieu de devenir chômeur.

- Alors je souhaite encore une fois que le gouvernement soit en mesure de proposer à tous ses partenaires - cela doit être discuté avec les partenaires sociaux - le cadre d'un accord pour la mise en oeuvre de projets de formation.

Je veux vous parler enfin de la sauvegarde et de la revalorisation de notre patrimoine national.

- Je circulais tout à l'heure avec M. Yves Dauge dans les rues de Chinon. Vraiment c'était admirable. L'on peut voir toutes les architectures des siècles se succéder, voisiner et, vous avez de la chance à Chinon, c'est toujours beau. Le caractère de ruelles, la nature de ses galeries creusées dans le rocher, cette citadelle là-haut, tout cela est admirable. Mais il faut absolument sauvegarder le patrimoine national qui n'est pas naturellement qu'architectural. C'est une composante urbaine, industrielle, de sites naturels, de villages harmonieux, de paysages ruraux sculptés de mains d'hommes, naturels. Tous ces endroits où il fait bon vivre et puis tout ce qui nous attire quand on prend la voiture et que l'on flâne à travers les routes de France, que l'on s'arrête avec émerveillement. Il faut protéger tout cela. L'Etat, les collectivités locales doivent associer et vont associer leurs efforts dans ce sens. N'opposons plus, je vous en prie, mesdames et messieurs, la notion d'exploitation économique et celle de protection du milieu, ce sont des notions complémentaires.

- D'ailleurs nous avons constaté de grands progrès. J'en discutais avec M. Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et avec M. Lalonde, ministre de l'environnement, M. Lalonde, en particulier, a obtenu de beaucoup d'entreprises qu'elles se considèrent comme partie prenante de la protection

de l'environnement. C'est un immense progrès depuis le temps, rappelez-vous, où l'on apprenait que tous les poissons de la rivière étaient morts, le ventre en l'air, parce que l'usine n'avait pas hésité à déverser de l'acide dans cette rivière et que le maire, le conseiller général, le président du Conseil général, ou le préfet, le sous-préfet, n'osaient rien dire de peur que l'usine dise : "je vais fermer". Cela faisait 50, 60, 200, 300 emplois... On a buté sur cette discipline qui risquait de sauter.

- Désormais, les industriels ont pris conscience de leurs obligations, de leurs responsabilités et l'environnement est devenu leur affaire. C'est cela un des grands changements que vous n'avez peut-être pas encore perçus, mais que je peux annoncer à la Nation, aux Français. L'entreprise est désormais associée à la protection du milieu naturel.

- Enfin, il faut mieux maîtriser la production. La jachère par exemple, je crois savoir que le département d'Indre-et-Loire, est un des premiers utilisateurs de la jachère. Voyez, elle peut être pratiquée d'une façon très intéressante et comme un instrument souple d'une politique économique et non pas simplement comme un abandon de culture quelque part. La jachère, c'est fait aussi pour donner au sol plus de richesse. On connaît cela depuis l'antiquité. Simplement, nous, on peut rationaliser davantage. Les agriculteurs le comprennent. C'est une mesure que je suis très attentivement. Il y aura des effets pervers. Si j'en constate on modifiera la courbe et on adaptera la situation aux nécessités.\

Voilà les orientations, mesdames et messieurs, que je souhaitais vous communiquer. Vous êtes là tous ensemble, vous allez discuter, c'est-à-dire que vous allez dialoguer. Il faut que vous ayez pour règle - permettez-moi de vous donner ce conseil, c'est un peu mon rôle - que le seul cadre qui soit bon pour le pays, c'est le cadre contractuel. C'est ce qui se discute et autour de ce à quoi on s'accorde, d'où la nécessité du dialogue. Sans dialogue, il n'y a pas de société, surtout dans une société mécanisée, déshumanisée comme la nôtre, en raison du passage brutal que je vous décrivais de la société rurale à la société industrielle. Nous assurons la transition, par le dialogue. C'est une forme de démocratie. C'est la démocratie.

- Je voudrais d'abord vous dire, et je le crois profondément, que vous devez être les maîtres d'école de la démocratie. Vous la vivez. C'est votre tâche quotidienne. Moi je vous parle du dialogue. Comment faites-vous dans votre petite ville, comment pourriez-vous faire si vous n'étiez pas à l'écoute des gens qui sont là sur la place du marché, sur le trottoir, qui vous happent depuis la devanture de leurs magasins, qui vous confient leurs difficultés, qui vous habituent à penser que gérer une collectivité humaine est une mission d'une très grande noblesse ? C'est une très grande difficulté et cela vous le savez, vous le vivez, c'est votre affaire. Vous êtes élus, vous avez choisi, vous avez une mission. Et moi je suis de ceux qui pensent qu'un homme, qu'une femme qui n'a pas de mission, sent en soi-même le vide d'une existence.

- Alors allez-y et bonne chance.\